

s.B.30.1 - BOR/ma

Berne, le 1er décembre 1972

Note au Chef du DépartementPrésence de la Suisse en Italie

Créée par le Conseil fédéral en mars 1972 et présidée par M. Willy Spühler, la Commission de coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger a examiné, lors des dernières séances de son Bureau exécutif, le problème du rayonnement de la Suisse en Italie, tel qu'il ressortait d'un rapport rédigé à la suite d'une première enquête auprès de nos représentations diplomatique et consulaires dans ce pays; elle a chargé son secrétariat d'établir une liste d'actions qui pourraient être menées, et si nécessaire coordonnées, en vue d'améliorer l'image de notre pays dans la Péninsule.

Notre Service, qui assume le secrétariat de ladite commission, a repris contact avec nos mission et postes en Italie et les a priés de lui faire un certain nombre de propositions concrètes en vue de la prochaine séance du plénum qui aura lieu le 15 décembre 1972. Les réponses ne nous sont pas encore parvenues, mais l'on peut d'ores et déjà mentionner quelques types d'actions qui pourraient, le cas échéant, être prises en considération:

1. Jumelage Zurich-Milan (des sondages avaient été effectués il y a quelques années auprès du maire de Zurich qui ne s'était pas montré particulièrement enthousiaste, ce qui avait quelque peu découragé les milieux suisses intéressés à ce projet dont l'impact psychologique pourrait être assez grand; ce plan pourrait toutefois être relancé par la Commission).



- 2 -

2. Utilisation optimale de "Centro Svizzero" qui jouit à Milan d'une position particulièrement favorable.
3. Participation à la Foire de Bari (la Maison Schmiedheiny a déjà montré de l'intérêt).
4. Etude d'un projet de coopération technique dans le "Mezzogiorno".
5. Discours au plus haut niveau exaltant l'amitié italo-suisse (les journalistes tessinois qui ont émis ce voeu lors d'un entretien avec M. Erni ont affirmé que les Transalpins étaient sensibles à des témoignages de ce genre et ont notamment souligné les effets positifs du discours que vous aviez prononcé à la Foire de Bâle, en 1971).
6. Préparation, en prévision des répercussions que ne manquera pas d'avoir en Italie la nouvelle initiative Schwarzenbach, d'une documentation exhaustive présentant les avantages et inconvénients de notre démocratie directe.
7. Reprise des réunions périodiques entre journalistes tessinois et lombards.
8. Effort de rayonnement vers l'Italie par l'intermédiaire de la TV tessinoise (nous savons que celle-ci est suivie par des millions d'Italiens du Nord; il convient dès lors de ne pas négliger cette possibilité de les informer objectivement sur notre réalité nationale).

Milan

Comité  
Int +  
Presse

Un point mérite encore d'être souligné: les écoles suisses sont particulièrement nombreuses en Italie, mais il ne semble pas qu'elles aient un rayonnement suffisant pour améliorer de manière perceptible l'image de notre pays dans la Péninsule.

*J. J. J.*